

Région académique
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

DIEC/19-806-1823 du 25/02/2019

**BACCALAUREAT GENERAL - SESSION 2019 - ORGANISATION DES EPREUVES FACULTATIVES
ECRITES DE LANGUES**

Destinataires : Mesdames et messieurs les proviseurs des lycées généraux et technologiques publics et privés sous contrat

Dossier suivi par : Mme LAURENT - Tel : 04 42 91 71 87 - Mail : liliane.laurent@ac-aix-marseille.fr - Mme RIPERTO - Tel : 04 42 91 71 83 - Mail : catherine.riperto@ac-aix-marseille.fr

La liste des centres d'examen des épreuves facultatives orales de langues et des épreuves facultatives des disciplines artistiques fera l'objet d'une publication ultérieure.

Modalités des épreuves facultatives écrites de langues enseignées à des publics peu nombreux, dites « rares »

La correction des épreuves écrites facultatives de langues rares est dématérialisée.
Les candidats composeront sur des copies spécifiques et celles-ci seront numérisées par la DIEC 3.02.

1 – Calendrier des épreuves

Dates et horaires	Séries concernées	Centre d'épreuves
Mercredi 27 mars 2019 de 14h à 16h	BCG - BTN toutes	Lycée Saint Joseph les Maristes - Marseille

2 – Matériel fourni

- Etiquettes de table
- Listes d'émargement spécifique
- Copies modèle CMEN_A3_V2.2
- Papier brouillon
- Consigne pour les surveillants de salle

3 – Procédure

- Vérifier que le pavé d'identification en haut des copies est bien complété.
- **Classer les copies par langues avec la liste d'émargement correspondante.**
Pour chaque candidat absent, le candidat devra être coché absent sur la liste d'émargement et il est introduit dans le lot des copies, en lieu et place de sa copie, une copie blanche. La mention « absent » figure visiblement sur la copie.

4 – Circulation des copies

Les copies non-anonymées sont acheminées par le centre d'épreuves au rectorat pour le **vendredi 29 mars au plus tard**.

Consultation des copies à l'issue de la session :

Les demandes de consultation de copies seront à adresser au rectorat pour les candidats qui en feraient la demande.

LANGUES		Baccalauréat général
ALBANAIS		2
ARMENIEN		20
BERBERE	KABYLE	10
	RIFAIN	12
	CHLEUH	1
BULGARE		1
COREEN		5
CROATE		1
HONGROIS		2
FINNOIS		1
MALGACHE		2
NORVEGIEN		1
PERSAN		2
ROUMAIN		9
SERBE		1
SLOVAQUE		1
TCHEQUE		1
TURC		36
VIETNAMIEN		1
EFFECTIF TOTAL		109

Les convocations des candidats seront adressées par mail le **26-27 février 2019 par mail** aux établissements d'origine.

Je vous remercie de bien veiller à distribuer les convocations aux candidats concernés avant les épreuves.

Un manquement dans la distribution pénalise le candidat car celui-ci ne sera pas en mesure de présenter l'épreuve après cette date.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Pascal MISERY, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille